



LES RÈGLES DE VIE DE L'ESPACE DES TOUT-PETITS



L'ACCÈS

Accès libre sous réserve de l'espace et du respect des règles d'utilisation.



LES HORAIRES

Tous les jours de 8h00 à 20h00.
Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés.



L'INSCRIPTION DES RÉSIDENTS

Inscription auprès de la réception en indiquant son numéro d'appartement et la date d'inscription.



L'UTILISATION

Inscription auprès de la réception réservée aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leur responsable légal et/ou inscrits à une activité associative.

Respecter la tranquillité des lieux.

Aucun n'enfant ne peut rester seul dans cet espace. Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs responsables légaux ou d'un adulte autorisé par le responsable légal.



EMPRUNTS DE LIVRES ET DE JEUX

Emprunt maximum de 2 livres et 2 jeux pendant 7 jours.



L'ENTRETIEN

Laisser la salle propre et rangée.



LE CAS DE FERMETURES ET D'EXCLUSION

Fermeture à tout moment par décision de la Direction.

En cas de non-respect au règlement intérieur, le résident sera exclu de cet espace.

En cas de détérioration, il sera redevable, le cas échéant, des frais de remise en état.